



REGLEMENT PARTICULIER DU 4^{ème} TOURNOI DE TALANT Les 18 et 19 Juin 2022

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD.
- Toute participation à la compétition implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- Le Juge Arbitre Principal de la compétition est **M. Gilles PRADEL**. Ses décisions sont sans appel.

Licenciés concernés

- Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de **BADminton** et doit être **en possession de sa licence**.
- Un joueur ou une joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux 1 le samedi et 1 le dimanche.
- Les joueurs des catégories junior, cadet et minime peuvent s'inscrire en catégorie sénior.
- Peuvent Participer à la compétition Tous les joueurs et joueuses ayant un classement de **NC à N1**.

Tableaux

- Les tableaux ouverts proposés sont : **En Simple Homme, Simple Dame et Double Mixte le samedi, Double Homme et Double Dame le dimanche**.
- Les matches de doubles et de Simples seront disputés en poules, avec 2 sortants.
- **Le découpage des séries se fera au CPPH**. L'organisateur se référera au classement CPPH du **1^{er} juin 2022**.
L'organisateur attire l'attention des joueurs sur l'article 3.2.5.1 du RGC. « *Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé* ».

Inscription et limitation du nombre d'inscrits

- La date limite d'inscription est fixée au : **4 juin 2022**. Le tirage au sort est fixé au samedi **11 juin 2022**.
- Les droits d'inscriptions sont : **14€ pour un tableau et 18€ pour 2 tableaux. Plus 2€ de Taxe fédérale par joueur.**
Soit 16€ pour 1 tableau et 20€ pour 2 tableaux

Les inscriptions peuvent se faire directement sur le site <https://www.badnet.org/Src/>

Elles peuvent également se faire par mail à tournoi à l'adresse tournoi.talantbad@gmail.com à l'aide de la feuille d'inscription, le règlement se faisant par virement IBAN : FR76 1100 6210 4152 1459 7525 564

En dernier, elles peuvent se faire par courrier à l'adresse Jean-Philippe TOLBIAC – 12, Rue Olivier MESSIAEN – 21000 DIJON à l'aide de la feuille d'inscription et le règlement par chèque à l'ordre du TBC.

- **Nous limiterons le nombre d'inscrits à 200**. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux (par ordre d'arrivée des feuilles d'inscription cachet de la poste faisant foi pour les inscriptions par courrier).
- Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagements non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées, seront supportées par les clubs en cause.
- Les contraintes horaires seront respectées si cela n'entraîne pas de gêne particulière pour le bon déroulement du tournoi.

Forfaits

- **En cas de forfait** et en l'absence de certificat médical ou d'un justificatif, les droits d'engagement restent acquis au comité d'organisation. Il est rappelé que le forfait volontaire implique une sanction et entraîne le retrait de tous les tableaux.

En cas de forfait, vous devez envoyer votre justificatif dans les 5 jours suivant la fin de la compétition à : clot@lbfcbad.fr Déroulement de la compétition

- Tout joueur devra se faire pointer à la table de pointage dès son arrivée.
- L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, **les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du Comité Organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
- Les matches peuvent être appelés avec un maximum de **60 minutes d'avance sur l'heure annoncée**.
- Les volants sont à la charge des joueurs qui partageront équitablement. En cas de litige, le volant officiel du tournoi sera celui en vente dans la salle : TRINISPORT TR3.
- **Le volant plume** est obligatoire à partir des séries D.
- La compétition se déroule en **auto arbitrage**. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible par les arbitres présents dans la salle. Sur demande des joueurs auprès de la table de marque et du Juge Arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.

Les arbitres présents dans la salle sont invités à se présenter à la table de marque pour arbitrer les matches.

- Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quelle qu'en soit la raison et/ou la durée, devra en informer la table de marque et le Juge Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir **une heure avant l'horaire prévisionnel de son match**.
- A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas **dans un délai de 5 minutes** pourra être sanctionné par le Juge Arbitre.
- Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée **immédiatement après la fin du match**.
- Les joueurs disposent de **3 minutes d'échauffement** sur le terrain avant le début du match à **partir de l'appel de leur nom, test des volants compris**.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes.
- L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre et aux arbitres désignés par le Comité d'Organisation ainsi qu'aux membres de ce dernier. Également à **la personne (1 par joueur pour les tableaux de simple et 1 par équipe pour les tableaux de double) habilitées à "coacher"**.
- Une tenue de badminton, conforme au règlement de la FFBAD est exigée sur les terrains.
- Contestations : seul le responsable du club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Environnement

- Tout volant touchant l'infrastructure du gymnase sera compté "faute" en cours de jeu ainsi qu'au service.

Divers

- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales devra les signaler, dès son arrivée, au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents....

Protocole sanitaire

- En fonction de l'évolution de la pandémie, le comité d'organisation pourra être amené à prendre des mesures pour assurer la distanciation physique et concernant le port du masque dans l'enceinte du gymnase. Ces mesures pouvant évoluer selon le protocole actif au moment de la compétition ne peuvent pas être détaillées aujourd'hui mais elles feront l'objet d'un protocole spécifique qui sera affiché dans le gymnase. Nous remercions d'avance les participants et spectateurs de respecter scrupuleusement ce protocole sanitaire en place à la date du tournoi.



Le Comité d'Organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous et vous souhaite une bonne compétition.